

Ni tablette...
ni smartphone...
dans ma hotte !



❄️ Communiqué du Père Noël ❄️

Le Père Noël a écrit à PRIARTEM et nous demande de relayer ce message de la plus haute importance...

Chers enfants, (Chers parents),

Comme chaque année, je m'affaire à préparer les cadeaux que je viendrai déposer dans vos petits souliers le soir de Noël. Les lettres que j'ai reçues me demandent très souvent des appareils électroniques fonctionnant sans fil.

Depuis longtemps, j'entends dire que cela pourrait être dangereux pour la santé.

Alors, je me suis renseigné et j'ai compris que ces alertes sont justifiées. J'ai appris que de plus en plus de scientifiques considèrent que ces objets peuvent provoquer de graves problèmes de santé.*

Si, pour les adultes, il y a un risque, alors, a fortiori, pour les enfants, la vigilance doit être renforcée. D'ailleurs, l'Agence sanitaire française (l'ANSES) dit **qu'il faut dissuader les enfants de moins de 14 ans d'utiliser ce type d'appareils**. L'Académie américaine de pédiatrie vient de lancer un appel qui va dans le même sens. Avant elles, c'était le comité russe de radioprotection qui avait déconseillé l'usage du portable par les enfants.**

Alors, comme je ne peux pas me permettre de modifier la liste que vous m'avez envoyée (j'ai ma déontologie!), j'encourage vos parents à réfléchir avec vous à des idées de cadeaux (le choix ne manque pas !) plus respectueux de votre santé et à renvoyer très très vite vos nouveaux souhaits !

Avec tous mes vœux de bonheur et de bonne santé pour 2017.

Le Père Noël

* CIRC, BioInitiatives, Europaem.

** Rapport Enfants ANSES juillet 2016, AAP 25 octobre 2016, Résolution du RNCNIRP de mars 2011 sur les effets des champs électromagnétiques sur la santé des enfants et des adolescents.

Ni tablette...
ni smartphone...
dans ma hotte !



❄️ Communiqué du Père Noël ❄️

Le Père Noël a écrit à PRIARTEM et nous demande de relayer ce message de la plus haute importance...

Chers enfants, (Chers parents),

Comme chaque année, je m'affaire à préparer les cadeaux que je viendrai déposer dans vos petits souliers le soir de Noël. Les lettres que j'ai reçues me demandent très souvent des appareils électroniques fonctionnant sans fil.

Depuis longtemps, j'entends dire que cela pourrait être dangereux pour la santé.

Alors, je me suis renseigné et j'ai compris que ces alertes sont justifiées. J'ai appris que de plus en plus de scientifiques considèrent que ces objets peuvent provoquer de graves problèmes de santé.*

Si, pour les adultes, il y a un risque, alors, a fortiori, pour les enfants, la vigilance doit être renforcée. D'ailleurs, l'Agence sanitaire française (l'ANSES) dit **qu'il faut dissuader les enfants de moins de 14 ans d'utiliser ce type d'appareils**. L'Académie américaine de pédiatrie vient de lancer un appel qui va dans le même sens. Avant elles, c'était le comité russe de radioprotection qui avait déconseillé l'usage du portable par les enfants.**

Alors, comme je ne peux pas me permettre de modifier la liste que vous m'avez envoyée (j'ai ma déontologie!), j'encourage vos parents à réfléchir avec vous à des idées de cadeaux (le choix ne manque pas !) plus respectueux de votre santé et à renvoyer très très vite vos nouveaux souhaits !

Avec tous mes vœux de bonheur et de bonne santé pour 2017.

Le Père Noël

* CIRC, BioInitiatives, Europaem.

** Rapport Enfants ANSES juillet 2016, AAP 25 octobre 2016, Résolution du RNCNIRP de mars 2011 sur les effets des champs électromagnétiques sur la santé des enfants et des adolescents.